

(1)

(N° 205.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 MAI 1886.

Droit sur les cartes à jouer, les pianos et le mobilier.

(Pétition du sieur Hanusetot, à Charleroi, présentée le 14 avril 1884.)

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'INDUSTRIE (1), PAR M. DE HEMPTINNE.

MESSIEURS,

Le sieur Hanusetot demande l'établissement d'un droit sur les cartes à jouer et les pianos, ainsi que la suppression du quintuplement et de l'évaluation du mobilier par des experts jurés. Il ne semble pas qu'il y ait une idée de protection industrielle dans les deux premières demandes du sieur Hanusetot, mais qu'il propose simplement des mesures fiscales : l'examen de ces propositions de même que le changement dans la base de l'impôt ne rentrent pas dans les attributions de la commission de l'industrie qui, en conséquence, décide le renvoi de la pétition à M. le Ministre des Finances.

Le Rapporteur,

JULES DE HEMPTINNE.

Le Président,

TH. JANSSENS.

(1) La commission est composée de MM. JANSSENS, président; MEEUS, DUMONT, DE BRUYN, BERCKMAN, SYSTERMANS, DE HEMPTINNE, GILLISIAUX et DE LAET.
